



VAL-DE-MARNE Le réaménagement de la RN4 aujourd'hui à l'étude

LA SEMAINE REGIONS

N° 5134 du 19/04/2002 - page 35 - 366 mots

Ile-de-France

Un projet inscrit au contrat de plan etat-région

La RN4, dans la traversée de Champigny, de la fourchette jusqu'au début de la côte de Chennevières, va être requalifiée dans le cadre du contrat de Plan Etat-région 2000-2006.

« Il s'agit de la rendre plus urbaine sur ce tronçon de 2,5 km, en essayant de faire cohabiter transports en commun, circulations douces et commerces, explique-t-on à la DDE du Val-de-Marne. Il va donc falloir trouver une solution permettant de mixer toutes ces problématiques. »

Trois équipes d'architectes-urbanistes ont été sélectionnées

Deux sites feront l'objet de soins particuliers. La fourchette de Champigny, qui devrait accueillir l'arrivée future du Trans Val-de-Marne connaîtra des aménagements spécifiques avec, probablement, la suppression du passage souterrain. La portion de la RN4, en centre-ville, devant la mairie, comportant actuellement six voies de circulation sera réduite à cinq dont une centrale réservée aux bus se dirigeant vers Joinville ou vers la station RER de Champigny.

Pour mener à bien ce projet, la DDE a utilisé la procédure des marchés de définition. Elle a sélectionné trois équipes (Dubus-Richez et Transit, atelier Ruelle et Polytech, Agence du paysage et Atelier 15 Ingedia) qui ont déjà remis leur diagnostic. Elles doivent, dans les prochains jours, établir un programme d'action avant de présenter une esquisse à la mi-juillet. Le début des travaux n'est pas envisagé avant 2005.

A ce dispositif, s'ajoute la procédure de classement de la RN4 en « réseau principal de voirie et de bus » dans le cadre du plan de déplacements urbains (PDU). Ce projet concerne la nationale sur 10 km, du pont de Joinville à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), via Champigny. L'objectif : une vitesse commerciale des bus de 18 km/h.

Un comité d'axe de la RN4 a été mis en place, regroupant notamment la RATP, SEAT et Bissière (transporteurs) et les collectivités locales. La phase de diagnostic sur la sécurité, le stationnement et la circulation des transports en commun est en cours. « A partir de là, on verra où il faut travailler pour atteindre l'objectif », indique-t-on à la DDE 94 qui veut aboutir à un projet avant la fin de l'année. Les travaux pourraient démarrer en 2004.